

REUNION COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DU TEMPS LONG – PHASE 2 PROPOSITION

ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR DES MOBILITES DOUCES, DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT SUR LA VILLE DE HOUILLES

28 novembre 2023

Établi par GOSSEAUME Léo
Approuvé par ESSAHRI Said
Lieu Mairie de Houilles
Version V1
Référence EPT220232

PARTICIPANTS

Nom	Fonction / Entité
HAUDRECHY Christophe	Le Maire-Adjoint - Ville de Houilles
MAZEGH Fouad	Responsable Voirie – Ville de Houilles
ROCAMORA Béatrice	Chargée de projet participation citoyenne
ESSAHRI Said	Chef de projet EGIS
GOSSEAUME Léo	Chargé d'études EGIS
BELALA Monika	Conseillère municipale – Groupe ACES
COLONGES Stéphane	Habitant
DEMUYNCK David	Représentant association CLO
BINET Philippe	Représentant association CLO
GUYON Armelle	Habitante
HERREYRE David	Habitant
LECONTE Hélène	Habitante
LUNVEN BOUTINOT Aline	Habitante
PRIVE Patrick	Habitant
RENAULT Guy	Représentant association ARRR
RIOU Daniel	Habitant
SUAREZ ALLER Alejandra	Habitante
VINCENT Thomas	Représentant association Green Houilles

CIRCULATION

Présence de trafic de transit sur certains axes

Propositions : Mise à sens unique en "tête-bêche" qui permet la dissuasion des conducteurs de Transit en rendant les itinéraires moins directs pour les véhicules.

■ Points forts :

- Mesure efficace contre l'utilisation du GPS qui proposera des itinéraires moins complexes
- Apaisement de la circulation pour les ovillois avec moins de bruit et plus de sécurité
- Les vélos ne seront pas gênés par la mise à sens unique en "tête-bêche"

■ Points faibles :

- Dérangement modéré des ovillois qui parcourront plus de distance
- Report de trafic vers les départementales

■ Points de vigilance :

- Report de trafic vers les axes : prévoir une adaptation s'il y a un écart par rapport aux résultats attendus et se coordonner avec les autres villes

■ Suggestions :

- Faire des tests avant de mettre en œuvre des aménagements lourds

Difficultés de circulation dans les rues étroites en double sens

Propositions : Mise à sens unique avec des sens inversés qui permet de réduire le trafic et les conflits entre les deux sens de circulation sur ces axes

■ Points forts :

- Apaisement de la circulation pour les ovillois avec moins de bruit et plus de sécurité

■ Points faibles :

- Risque de report de trafic
- Rallongement modéré des trajets

■ Points de vigilance :

- Risque d'excès de vitesse

■ Suggestions :

- Ajouter des chicanes pour réduire les vitesses
- Exploitation du gain de place pour réaliser des aménagements cyclables ou agrandir les trottoirs

Vitesses élevées et dépassement de la vitesse autorisée sur certains axes

Propositions : Stationnement en alternance avec des chicanes qui permet de fixer le stationnement tout en réduisant la vitesse des véhicules en positionnant les places de stationnement d'un côté puis de l'autre côté de la rue.

■ Points forts :

- Mesure facilitant de mettre fin au stationnement alterné par quinzaine
- Ralentir les vitesses de véhicules

■ Points faibles :

- Risque de perte de places de stationnement
- Risque de rendre difficile la circulation des vélos
- Risque de difficultés de détection des voitures ventouses

■ Points de vigilance :

- Porter une attention à la circulation bus et poids lourds
- Évitez d'appliquer cette mesure sur des axes où il est préférable d'installer un aménagement dédié aux vélos

■ Suggestions :

- Signalement des voitures ventouses
- Privilégier la végétalisation des chicanes

Besoin de sécuriser quelques intersections pour assurer le respect de la priorité et faciliter les insertions des véhicules

Propositions : Modifier le traitement des carrefours avec la mise en place d'un panneau « stop » ou d'un carrefour à feux.

■ Points forts :

- Renforcement de la sécurité des carrefours

■ Points faibles :

- Risque de nuisances pour les riverains à côté des carrefours à feux

■ Points de vigilance :

- Il y a un risque de non-respect du stop

■ Suggestions :

- Harmonisation des deux mesures de la mise en sens unique et la sécurisation des carrefours
- Sécuriser les carrefours en interdisant le stationnement à leur niveau

Besoin de sécuriser les abords des écoles

Propositions : Rues aux écoles à travers la fermeture aux horaires d'entrée et sortie des écoliers à l'aide de barrières amovibles.

■ Points forts :

- Sécuriser les abords des écoles

■ Points faibles :

- Pouvoir se garer à proximité des écoles
- Risque de modification de la circulation

■ Points de vigilance :

- Évaluer l'impact de la fermeture de ces rues sur les habitants des maisons avoisinantes
- Identifier les plages horaires des entrées/sorties des écoliers

■ Suggestions :

- Faire des tests

MODES DOUX

Des aménagements cyclables partiels et hétérogène à l'échelle de la commune

Propositions : Mailler les quartiers entre eux avec différents aménagements.

- Points de vigilance :
 - Améliorer la signalisation verticale et horizontale, éventuellement colorée dans les zones dangereuses, comme aux abords des écoles, par exemple
- Suggestions :
 - Réaliser des marquages au sol pour les vélos qui soient à la fois esthétiques et ludiques
 - Augmenter le nombre de stationnements pour vélos à proximité des commerces
 - Profiter de l'installation des aménagements cyclables pour améliorer la circulation des piétons

Rues à sens uniques à 30 km/h avec absence de signalisation vélo

Propositions : Généralisation du double-sens cyclable dans les rues à sens unique

- Points forts :
 - Créer une continuité dans les pistes cyclables
- Points de vigilance :
 - Améliorer la qualité du marquage cyclable, tant horizontal que vertical, pour une meilleure lisibilité
- Suggestions :
 - Supprimer le stationnement pour faciliter la mise en place des doubles sens cyclables, comme c'est le cas pour la rue Buzenval et la rue Walter d'Isloù

Le réseau Vélo Île-de-France VIF traversant

Propositions : améliorer et compléter la piste existante sur l'itinéraire VIF.

- Points forts :
 - Le VIF représente un atout majeur pour la ville, améliorant son attractivité et la reliant directement à La Défense et à Paris
- Points faibles :
 - Il y a une absence de connexion entre le VIF et la gare
- Points de vigilance :
 - Il y a une piste cyclable sur la rue de la Paix, qui est étroite, nécessitant une amélioration du marquage
 - Des stationnements temporaires sont présents sur la voie cyclable au niveau de la rue de la Paix
- Suggestions :
 - Prévoir une station de gonflage et un atelier de réparation de vélos à proximité de la gare, par exemple
 - Matérialiser de manière sécurisée un double sens cyclable du côté des voies ferrées

Relier centre-ville au pont de Bezons (Axe est-Ouest)

Propositions : Création d'une piste cyclable entre le pont de Bezons et le centre-ville

- Points forts :
 - La rue Joseph Barra permettrait de longer le boulevard jusqu'au tram pour une circulation douce
- Points faibles :
 - La circulation des vélos est compliquée au niveau de la rue Gabriel Péri

■ Suggestions :

- Prévoir des actions de sensibilisation pour le respect des piétons et des cyclistes, afin d'améliorer la cohabitation et l'interaction entre les usagers

Apaisement du centre-ville

Propositions : Pacification du centre-ville les jours de marché avec piétonnisation temporaire ou une mise en place des zones de rencontre.

■ Points forts :

- Potentiel de piétonniser la rue Gabriel Péri pendant les heures de marché, de même pour la rue de l'Église, avec une possibilité d'extension à d'autres jours
- Potentiel de piétonniser la rue Verdun

■ Suggestions :

- Privilégier une zone d'interdiction de circulation à l'exception des riverains et de la desserte locale
- Mettre en place des zones de rencontre pour favoriser la cohabitation entre les piétons, les cyclistes et les voitures
- Favoriser une circulation mixte pour piétons et vélos
- Envisager de remplacer certaines places de stationnement dans les rues par des parkings de quartier pour favoriser cette politique d'apaisement

STATIONNEMENT

Partage de l'espace public, végétalisation et enjeu écologique

Propositions : Doit-il diminuer le nombre de places de stationnement ?

■ Points forts :

- Sur le long terme, la dynamique de réduction du nombre de voitures devrait être la tendance pour répondre aux enjeux d'économies de ressources et d'énergie. En conséquence, supprimer le stationnement semble être une approche cohérente à long terme

■ Points de vigilance :

- Il est nécessaire de maintenir certains types de stationnement : des emplacements pour les vélos et les petits véhicules, des parkings pour les artisans afin qu'ils puissent continuer à venir travailler, ainsi que des espaces de stationnement pour les livraisons, indispensables pour les commerces

■ Suggestions :

- Privilégier une stratégie d'incitation par la contrainte pour réduire l'utilisation des voitures ou favoriser l'usage des parkings résidentiels
- Planifier la création de zones dédiées aux voitures partagées
- Prévoir qu'une partie des parkings des immeubles soit mise à disposition pour un usage commun et public, en garantissant que les parkings des constructions neuves soient accessibles à pied, indépendamment de l'immeuble
- Préparer l'autopartage
- Repérer les zones de covoiturage
- Augmenter le nombre de bornes de recharge

Saturation à certaines heures de la journée entraînant du stationnement illicite dans certains secteurs

Propositions : Passer une partie de la zone bleue en stationnement payant longue durée : l'ensemble des places en zone bleue situées entre le RER et la RD308. Ce nouveau zonage permet d'éviter un stationnement illicite dans le centre-ville (ou proche centre-ville) et ainsi permet une amélioration de la rotation (bénéfique pour les commerces, activités, etc.).

■ Points de vigilance :

- Cette mesure est valable si le stationnement payant est mieux respecté que dans la zone bleue

■ Suggestions :

- Augmenter les zones de stationnement payant, soit en termes de durée, soit en termes d'étendue géographique
- Étendre les zones payantes, même à un tarif réduit (par exemple, 10 euros par mois), dans les zones actuellement gratuites, ce qui permettrait d'optimiser le stationnement en termes d'occupation et de rotation, de diminuer le nombre total de places et d'inciter les gens à garer leurs voitures chez eux lorsque cela est possible

Améliorer la rotation en zone payante courte durée, notamment devant les commerces

Propositions : Pas de pause pour le stationnement payant le midi, en considérant la période suivante : 9h-18h15 avec 30 minutes gratuites pour faciliter la rotation devant les commerces. Pas de modification des prix actuels.

■ Points forts :

- Mesure efficace pour favoriser la rotation, notamment devant les commerces

■ Points de vigilance :

- Vérifier l'impact sur l'attractivité des restaurants en centre-ville
- Porter une attention particulière au stationnement pour les commerçants

Besoin de fixation du stationnement, notamment, le stationnement alterné par quinzaine

Propositions : Fixation de stationnement

■ Points faibles :

- Risque de difficultés dans la détection des voitures ventouses

■ Suggestions :

- Privilégier une fixation du stationnement avec chicane pour réduire la vitesse